

Le Maubelan

Bulletin d'informations

De haut en bas

De bas en haut

N°91 - Janvier 2018



Informations municipales

Mot du Maire	1
Informations utiles	2-3
La commune de Maubec s'engage dans le zéro phyto	3
Travaux	4
Maison de village	5
Renseignement	6

Informations générales

SMND	7
PActe Civil de Solidarité (PACS)	8
Osez	8

Vie locale

Conseil Municipal des Jeunes.....	9
Repas des retraités	10
Téléthon.....	10
Calendrier des fêtes 2018	11
Culture	12-13
Groupe histoire locale	13
École	14-15
Journée de l'environnement	15
Etat civil : naissances	16-17
Etat civil : mariage	18
Etat civil : décès	19

Conseils municipaux

Comptes rendus des Conseils Municipaux	20 à 23
--	---------

Associations

Le Club des Jeunes et d'Animation	24 à 26
L'ACCA	27
Le Tennis.....	28
Le Comité des fêtes.....	28
Le Sou des écoles.....	29
La Chorale « La Voix Des Champs »	30
Le Relais du Plateau	31
La Découverte	32

Directeur de la publication : Annick ARNOLD
Création & impression : Imprimerie CUSIN - 38300 Meyrié
Crédit photos :

Merci à Franceline BURGEL, Sylvie MICHEL-PANGOT, Bernard GIBAJA - Fotolia - Freepik - DR.

Numéro ISSN 0152 - 2221 - Tirage 750 ex. - Dépôt légal Bibliothèque Nationale Janvier 2018

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'arrive la fin de l'année, on a tendance à se retourner et à se demander ce qu'a été toute cette période de vie. L'arrivée d'un enfant, un départ à la retraite, un déménagement ou simplement le fil de la vie qui se déroule avec ses joies et ses difficultés.

Je regarde aujourd'hui le parcours que nous avons tracé au sein de la commune et je me réjouis.

Nous avons accueilli de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue. Chers nouveaux maubelans, nous espérons que notre commune sera un lieu de plein épanouissement.

Nous avons tenu la barre dans la direction que nous avons annoncée et avons pu réaliser notre bâtiment périscolaire sans recours à l'emprunt avec l'aide de l'Etat, du Département, de la CAPI et nos fonds propres. Le restaurant scolaire a pu ouvrir ses portes comme nous le souhaitions à la rentrée de septembre pour accueillir quelques cent dix élèves en un seul service. Il en résulte aux premières évaluations une vraie réussite en la matière.

Vous retrouverez le détail des différents travaux effectués au cours de cette année à l'intérieur de ce bulletin municipal.

Notre histoire ne s'arrête pas là et nous avons d'autres chapitres à écrire pour l'année prochaine. Dans un premier temps les travaux concernant la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de la mairie débiteront vraisemblablement au cours du dernier trimestre 2018, le temps des réalisations d'études et choix du cabinet d'architectes.

Dès que les logements sur l'ancien site des Impressions Saint-Jean seront livrés nous rénoverons la dernière partie du chemin de La Cigalière.

Derrière tous ces dossiers et ces travaux se cache une équipe municipale qui s'engage chaque jour à faire évoluer la commune dans le sens du bien-être et du bien-vivre. Aussi, j'exprime ma gratitude aux conseillers de mon équipe municipale pour le travail accompli, aux agents communaux de chaque service pour leur collaboration efficace et aux membres du CCAS pour leur soutien auprès de nos anciens, jeunes ou personnes en difficulté sans oublier les bénévoles qui animent votre bibliothèque.

Je suis ravie de voir l'intérêt que les enfants du Conseil Municipal de Jeunes portent à la vie de notre commune. Chaque jeune élu prend son travail

à cœur et je les remercie, ainsi que les personnes qui les encadrent, pour leur implication et leur enthousiasme.

La vie de notre commune s'inscrit dans un territoire et dans un contexte défini par les instances supra-communales. Je remercie tous ces acteurs pour leur solidarité et leur participation à la vie de notre village.

Nos enfants sont pris en charge chaque jour par l'école. Aussi je sais gré à l'équipe enseignante pour son implication dans la mission essentielle qui lui incombe et félicite son nouveau directeur pour sa nomination.

De la même manière, j'adresse mes remerciements à tous ceux qui assurent notre sécurité, pompiers et gendarmes. Je me félicite de notre bonne collaboration et je souhaite que nous poursuivions dans les mêmes conditions.

Manque de temps, usure des anciens, certaines associations manquent de bénévoles. Je remercie très chaleureusement toutes les bonnes volontés qui donnent de leur temps pour les faire fonctionner.

L'attractivité de notre territoire incite les entreprises à poursuivre leur développement sur notre commune et plus largement sur l'agglomération. Merci de votre confiance ! Vous êtes le déclencheur d'un développement économique ainsi qu'une source de création d'emplois.

Pour conclure, je souhaite que chaque habitant et chaque acteur de la commune puissent y trouver tous les éléments nécessaires à leur satisfaction et leur réussite. Je vous adresse donc à tous mes vœux les plus chaleureux de bonheur pour cette année 2018.



© CAPI/C.CHEVALLIER

Annick Arnold

Informations municipales

Jours et heures d'ouverture

la mairie

- Lundi, mercredi, samedi de 8h30 à 11h30
 - Jeudi de 18h à 20h
- Merci de bien vouloir respecter les horaires d'ouverture du secrétariat.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous
Tél. 04 74 93 16 76
E-mail : mairie-maubec@wanadoo.fr

Ouverture d'une page Facebook de la mairie :
mairie de Maubec en Isère

la bibliothèque

Hors vacances scolaires

- Mardi de 16h30 à 17h30
- Mercredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

Juillet et août

- Mercredi de 17h à 19h

Pendant les vacances scolaires hiver, printemps et Toussaint

- Mercredi de 15h à 17h

Fermeture à Noël

Tél. 09 70 28 30 65

E-mail : bibliothequemaubec@gmail.com

Informations Municipales par e-mail

Nous vous rappelons que si vous souhaitez recevoir par e-mail les informations publiées régulièrement sur le site internet de la mairie vous pouvez vous inscrire :

- soit en allant sur [http : groups.google.com/group/maubec-informations-municipales/subscribe](http://groups.google.com/group/maubec-informations-municipales/subscribe)
- soit en envoyant un mail à cette adresse : maubec-informations-municipales+surbscribe@google-groups.com

Ecole et garderie

Trois numéros de téléphone utiles...

Ecole : 04 74 28 47 87

Garderie : 04 74 93 16 15

Service Périscolaire : Magali 07 86 18 54 84

Sites communes + CAPI

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la commune : <http://www.maubec-isere.fr> ainsi que sur les sites consultables via la rubrique « liens utiles ».

Demandes de passeport et de carte nationale d'identité

Nous n'assurons plus la délivrance des passeports et des cartes d'identité. Prendre rendez-vous en mairie de Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin ou L'Isle-d'Abeau... (toutes communes équipées pour l'établissement des demandes de passeports et des cartes d'identité numériques).



Préparation de la rentrée 2018

Les inscriptions des nouveaux élèves seront prises dès le mois de janvier. Se présenter en mairie avant toute inscription avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Recensement militaire

La période de recensement varie selon la situation du jeune au regard de la nationalité française.

Français de naissance

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

Personne ayant acquis la nationalité française

Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Assistante sociale

Une assistance sociale se tient à votre disposition à la Maison du Conseil Général 18, avenue Frédéric Dard 38300 Bourgoin-Jallieu, uniquement sur rendez-vous.

Téléphonez au 04 26 73 05 70 le lundi après-midi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

Brûlage des végétaux

Il est rappelé que le brûlage des végétaux est interdit par arrêté préfectoral.

La commune de Maubec s'engage dans le zéro phyto...

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation interdit l'usage des produits phytosanitaires de synthèse (pesticides) dans l'entretien de la plupart des espaces publics. **La commune de Maubec a donc décidé de supprimer totalement l'utilisation des désherbants** et de s'engager dans un plan de désherbage alternatif.

Après avoir fait le bilan des pratiques sur l'utilisation (passée) des produits phytosanitaires, les élus et les agents communaux ont fixé et validé ensemble des objectifs d'entretien pour concevoir une nouvelle organisation du travail. Cette nouvelle organisation est accompagnée d'un plan d'information et d'investissement dans des outils et des méthodes alternatives.

Le « plan de désherbage communal » entraînera des modifications visuelles de certains espaces dues à cette nouvelle organisation d'entretien. La pousse d'herbe ou de fleurs ne signifie pas que les espaces sont

« abandonnés ». Pour expliquer cette démarche aux habitants et informer des changements, la commune mettra en place des panneaux présentant les nouvelles techniques testées et mises en place pour supprimer l'usage des pesticides.

Un seul gramme de substance active suffit à rendre 10 000 m³ d'eau non potable, soit un fossé de 1 m sur 1 m et 10 Km de long.



Informations municipales

Travaux

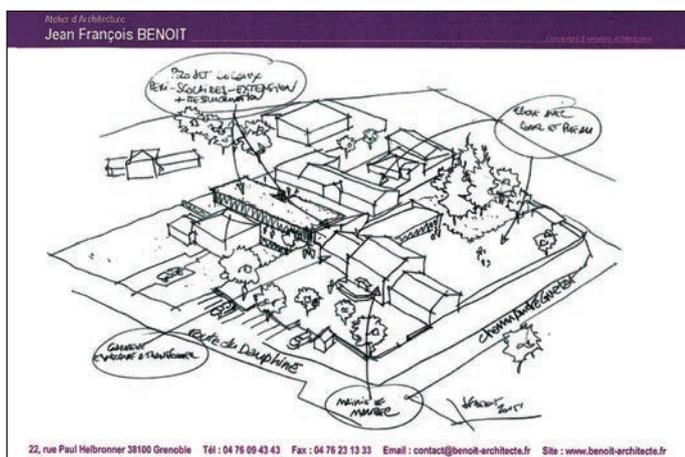
Après une année de travaux, les élèves de Maubec ont pu intégrer de **nouveaux locaux périscolaires**. D'une superficie de 715 m², ce bâtiment attenant à la mairie est prévu pour recevoir 180 enfants, avec deux salles de restauration, un self-service pour les plus grands, un espace garderie, des sanitaires et une salle de réunion. Le montant total des dépenses d'aménagement (maîtrise d'œuvre comprise) s'élève à 1 167 738,88 € HT, financé par 470 632€ de subventions et par les fonds propres de la commune sans recours à l'emprunt.



Le parking et le parvis de l'église ont été aménagés respectivement en enrobé et en béton désactivé, pour un montant de 27 753,50 € HT.

Des travaux de voirie ont été également effectués : le chemin de Tireluc a été remis en forme sur une portion de 800 m et le chemin de Malatrait a été consolidé. Coût des travaux : 41 792,50 € HT.

Le carrefour RD522/rue Joseph Bedor a été aménagé et la circulation régulée par des feux tricolores, permettant la traversée piétonne en toute sécurité. Prévus par le Département, la CAPI, les communes de Bourgoin-Jallieu et de Maubec, ces aménagements ont considérablement amélioré la circulation sur cette portion de voirie. Le montant de la participation de notre commune s'élève à 36 452 €.



ASTRID TAXI AMBULANCE

24h/24 - 7j/7
Toutes distances

04 74 93 49 50

3 rue Louis Braille
38300 BOURGOIN JALLIEU
www.astrid-taxi-ambulance-38.com

Maison du village

L'accès aux salles de la Maison du Village est autorisé selon un ordre de priorité :

- 1) à la collectivité
- 2) aux activités scolaires et périscolaires
- 3) aux associations de la commune :
 - pour leurs activités hebdomadaires ou mensuelles. les dates devant être fixées en début d'année lors de l'établissement du calendrier des activités
 - pour leurs manifestations dans la limite de trois par an aux dates fixées lors de l'établissement du calendrier des fêtes.
- 4) à toute personne ayant au préalable l'autorisation de la commune.

Les salles sont mises à disposition selon des conditions financières fixées par délibération du Conseil Municipal. En effet, l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) précise que « toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance... L'autorisation d'occupation du domaine public peut être délivrée gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général... ».

Aussi, par décision du Conseil Municipal, les salles de la Maison du Village sont mises à disposition de chaque association gratuitement pour les activités hebdomadaires qu'elles proposent et qui contribuent à la vie du village, et trois fois par année civile pour leurs manifestations.



Pour tous les usagers hors associations et dans un souci d'égalité, l'accès aux salles fait l'objet d'une redevance après réservation auprès du secrétariat de mairie. Cette réservation est valable 15 jours. Après confirmation, le locataire doit signer une convention et effectuer le paiement des arrhes. En cas de dédite, les arrhes ne sont remboursés qu'en cas de force majeure.

Le règlement complet d'utilisation de la Maison du Village ainsi que les tarifs de location sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune: <http://www.maubec-isere.fr/>.

 **ESPACE LIBRE**
MENUISERIE • RÉNOVATION TOUS CORPS D'ÉTAT

DIVISION

Chanut
La solution de confiance

- Menuiseries bois, PVC, ALU
- Agencement, mobiliers
- Rénovation tout corps d'état

04 74 28 28 22 - www.chanut-espacelibre.fr

Ent. VINCENT Baptiste



Travaux d'élagages « rotor & lamier »
ravaux agricoles

Location benne TP avec chauffeur

38300 SEREZIN DE LA TOUR

Tél : 04 74 27 91 85 - Port : 06 26 76 34 23
baptiste.vincent@orange.fr

Recensement

Le recensement en ligne, des avantages pour tous

Pour les personnes recensées : gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide. Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel. Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee.

Pour l'agent recenseur : pas de déplacement pour récupérer le questionnaire, information pas SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par Internet, moins de papier à gérer et à contrôler.

Pour la mairie : baisse du coût de recensement, collecte plus rapide et suivi en temps réel, moins de manutention et de saisie de résultats, bénéfice d'image : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité.

Et pour tout le monde : des réponses de qualité, un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Une organisation efficace et des résultats de qualité

Le recensement en ligne n'accroît pas le risque d'oublier des habitants : par internet, les bulletins individuels sont créés automatiquement pour tous les habitants permanents du logement. Les questionnaires sont transmis directement à l'Insee.

Le recensement en ligne ne donne pas plus de travail que les questionnaires papier : les réponses par internet sont très nombreuses dès le début de la collecte.

La qualité du recensement est très bonne avec internet : les questionnaires incomplets sont moins nombreux par internet qu'avec les documents papier, les habitants ne répondent qu'aux questions qui les concernent, perdent moins de temps et répondent mieux.

Les outils mis à disposition permettent de suivre efficacement le travail des agents recenseurs : avec l'application OMER, la commune a accès à de nombreux tableaux de comptage. Ils permettent de connaître les

RECENSEMENT
de la population

**LE RECENSEMENT PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !**

www.le-recensement-et-moi.fr

questionnaires papier ou internet collectés par agent recenseur et aident au calcul de leur rémunération.

Les contacts humains sont maintenus : l'agent recenseur continue de passer chez les habitants pour distribuer les notices avec les codes personnels pour se connecter.

Le recensement par internet comment ça marche ?

1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.

2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».

3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.

4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

4.1 millions de personnes ont répondu par internet en 2016

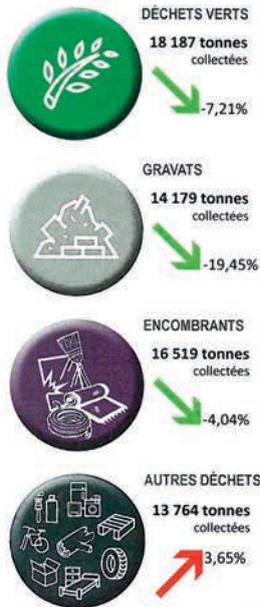
Informations générales

SMND



NOTRE SERVICE
POUR VOS DÉCHETS
c'est tout naturel!

DÉCHÈTERIES : TONNAGES COLLECTÉS ET ÉVOLUTION



INDICATEURS FINANCIERS



COÛT AIDÉ GLOBAL PAR HABITANT HT - SMND 2016

2014	2015	2016
88,50 €	87,90 €	88,10 €

DONNÉES RÉGIONALES - 2015

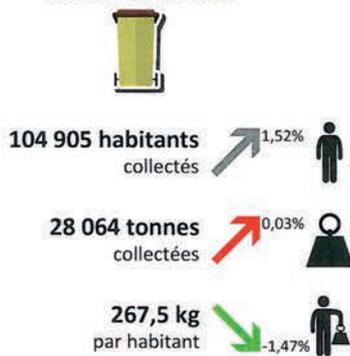
Ordures Ménagères	Emballages en verre	Emballages et papiers recyclables	Déchèteries	Coût total
49,00 €	1,40 €	5,20 €	28,00 €	87,00 €

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL 2016



PERFORMANCES DE COLLECTE - CAPI

ORDURES MÉNAGÈRES

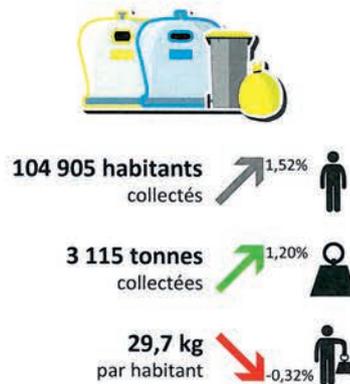


DONNÉES SMND 2016
251,1 kg par habitant

DONNÉES DÉPARTEMENTALES 2015 (source : SINOE)
217,5 kg par habitant

DONNÉES RÉGIONALES 2015 (source : SINOE)
235,3 kg par habitant

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

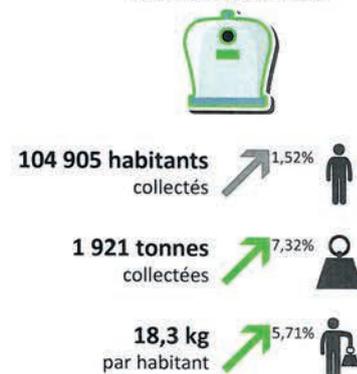


DONNÉES SMND 2016
34,2kg par habitant

DONNÉES DÉPARTEMENTALES 2015 (source : SINOE)
47,1 kg par habitant

DONNÉES RÉGIONALES 2015 (source : SINOE)
47,3 kg par habitant

EMBALLAGES EN VERRE



DONNÉES SMND 2016
24,4 kg par habitant

DONNÉES DÉPARTEMENTALES 2015 (source : SINOE)
27,4 kg par habitant

DONNÉES RÉGIONALES 2015 (source : SINOE)
30,0 kg par habitant

Informations générales

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions de PACS, assuré jusqu'à présent par les greffes des tribunaux d'instance, est devenu une compétence des officiers de l'état civil.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Convention de Pacs (possibilité d'utiliser le formulaire cerfa n° 15428*01)
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour chaque partenaire
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie)
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance (cerfa n°15432*01)
- Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires (cerfa n°15431*01)
- Une pièce complémentaire pour le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique
- Des pièces complémentaires pour le partenaire étranger né à l'étranger :
 - Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état-civil du ministère des affaires étrangères ;
 - Une attestation de non inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état-civil du ministère des affaires étrangères ;
 - Un certificat de coutume faisant état du contenu de leur loi personnelle ;
 - Si double nationalité, un certificat de coutume devra être produit pour chaque nationalité considérée (hors française).

La demande sera traitée dans un délai de 15 jours dès réception de l'ensemble des pièces du dossier ; les documents seront remis aux intéressés sur rendez-vous.



Osez

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à Bourgoin-Jallieu,
8 route de Saint-Jean de Bournay
Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10
ou par mail : assistantebj@osez.asso.fr

© Ligne Ovale - www.ligneovale.fr / photos : fotolia / septembre 2017

www.osez-asso.com

OSEZ GROUPE
DEVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

Infos générales Infos générales Infos générale

Conseil Municipal des Jeunes

Les élections au Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu en octobre, un bureau de vote s'est tenu à l'école, un autre en mairie.

Cette année le CMJ compte dix élus : Louise Boulanger, Ghais El Majdouli, Lou Anne Guillaumin, Cynthia Ramage, Flavio Viretti, élèves de cours moyen et Mahé Couder, Eléonore Georges, Elisa Gillet, Ugo Sanchez et Maëva Viretti, collégiens.



Un comité de pilotage constitué de sept adultes (élus et bénévoles maubelans) les accompagnent. Les jeunes élus se réunissent une fois par mois afin de travailler sur des projets qui leur sont chers : l'environnement, l'amélioration de la vie des jeunes à Maubec, la citoyenneté...

Grâce à leur action, une table de ping-pong extérieure financée par le CCAS a été installée au cours de l'été par des élus et les employés communaux. L'équipement des activités sportives pour les jeunes se trouve ainsi enrichi.



Les membres du CMJ ont participé à la commémoration du 11 novembre, au repas des Anciens, au Téléthon.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission de représenter les jeunes de la commune et donc si vous avez des idées, des suggestions, contactez-les en déposant un courrier en mairie.

 **ELEC PARTNERS**
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
T. 04 74 82 49 53



6, rue Benoît FRACHON
Z.A. La Cruzille
38090 VILLEFONTAINE

Electricité
Climatisation Chauffage
Plomberie Ventilation
Régulation Domotique

Tel : 04 74 88 41 47
Fax : 04 74 83 71 95
Mail : ic.elec@orange.fr

Repas des retraités

Nous étions 106 convives le dimanche 26 novembre pour apprécier le repas préparé par Jérôme Candy de la maison Coccina.

106 personnes heureuses de se retrouver, d'avoir des nouvelles de chacun.

En préambule Mme le Maire a souhaité la bien-

venue aux 83 personnes de 70 ans et plus, a eu une pensée pour les absents et a remercié les membres du Conseil municipal et le Ccas pour la réussite de cette journée.

Ce fut en effet une très bonne journée : excellent repas, bons vins, très bonne ambiance grâce à Laetitia chanteuse professionnelle qui a su se mettre à l'écoute des convives.

Au dessert, les enfants du CMJ sont venus interpréter 2 chansons : « cette année-là » et « on écrit sur les murs ». Nous avons également vendu des billets de tombola au profit du téléthon et nous avons eu un franc succès.

Le temps a passé trop vite et, la nuit venue, il a fallu se séparer. C'est promis, si on peut on reviendra l'année prochaine. Au nom de tous les membres du CCAS, je vous souhaite une très bonne année 2018.



Téléthon 2017

Le samedi 2 décembre les municipalités et les associations de Chèzeneuve et de Maubec se sont mobilisées ensemble pour le Téléthon 2017. En début de matinée, les participants ont pu apprécier le petit déjeuner servi, à la fois, à Chèzeneuve et à Maubec. Un grand merci à notre boulanger habituel pour ses délicieuses viennoiseries !

Malgré une météo très hivernale, les plus courageux ont pu relier la commune voisine en empruntant un chemin de randonnée balisé par les bénévoles de « La Découverte » et planter des fanions jaunes et rouges tout au long du par-

cours. Ils ont pu se réchauffer grâce au vin chaud servi par le Comité des Fêtes de Chèzeneuve et participer à une chasse aux « trésors naturels » animée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Maubec.

A la Maison du Village de Maubec, les bénévoles du club de patchwork proposaient leurs ouvrages ainsi qu'une tombola pendant que le Sou des écoles vendait des pizzas et des lumignons confectionnés par les enfants des écoles. La matinée se terminait dans la bonne humeur à Chèzeneuve par l'apéritif servi par le Comité des fêtes de la commune. Des cartes de vœux étaient également vendues sur le site.

C'est la chorale « La Voix des Champs » de Maubec qui a sonné la fin de cette journée par un mini concert suivi d'un vin chaud.

Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour organiser cette journée. Merci à tous pour votre mobilisation et votre générosité.



Détail des recettes :

Comité des fêtes de Chèzeneuve	525,50 €	Petits déjeuners commune Maubec	316,00 €
Club de patchwork	767,00 €	La Voix des Champs	165,00 €
La Découverte	200,00 €	Urnes à ce jour	1395,00 €
Sou des Ecoles + enfants	363,00 €	Total	3731,50 €

Calendrier des fêtes 2018

JANVIER

Samedi 6		Vœux du Maire
Dimanche 14	14h00	Fête du Jeu sou des écoles
Samedi 27	soirée	Loto du sou des écoles

FEVRIER

Samedi 3		Crêpes du tennis
Dimanche 4	après-midi	Après-midi contes de la bibliothèque
Dimanche 11		Choucroute de l'UMAC
Dimanche 18	matinée	Andouilles des vieux tracteurs

MARS

Dimanche 4		Saucisse-riz de l'ACCA
Samedi 17		Carnaval et boom du Sou des écoles
Samedi 24	matinée	Nettoyage de printemps
Samedi 31	soirée	Théâtre du tennis

AVRIL

Dimanche 8	journée	Rallye VTT/vélo/marche de la Découverte
Dimanche 15		Repas de l'ACCA
Samedi 21	19h00	Concert 4 chorales La Voix des Champs

MAI

Mardi 8	11h30	Cérémonie au Monument aux Morts UMAC
---------	-------	--------------------------------------

JUIN

Samedi 2	soirée	Théâtre du CJA adultes
Dimanche 3	journée	Vide-grenier du comité des fêtes
Samedi 9	soirée	Concert de la chorale
Samedi 16		Barbecue du tennis
Samedi 23	18h00	Théâtre du CJA enfants et pré-ados
Vendredi 29		Fête de l'école

JUILLET

Mercredi 4		Assemblée générale du CJA
------------	--	---------------------------

SEPTEMBRE

Dimanche 2		Rallye VTT/vélo route de la découverte
Samedi 8		Forum des associations
Mardi 18		AG sou des écoles

OCTOBRE

Dimanche 7		Exposition artisanale
Samedi 13		Randonnée du sou des écoles

NOVEMBRE

Samedi 17		Concours de coinche de l'ACCA
Dimanche 25		Repas des aînés du CCAS

DECEMBRE

Samedi 1 ^{er}		Téléthon
------------------------	--	----------

Culture

Quand la Chine téléphoner



Dans un décor juste et efficace, cette 9^{ème} représentation de la pièce par la compagnie de l'Antisèche a été une véritable réussite.

Les comédiens ont donné vie avec talent à cette comédie déjantée, sans temps morts.

Dans leur modeste appartement, Aimée espérait rencontrer son prince charmant et le producteur qui ferait d'elle une vedette de cinéma tandis que sa sœur Jeanne s'acharnait à éditer de jeunes poètes tibétains dont elle faisait circuler clandestinement les œuvres... en Chine !

L'existence paisible des deux femmes a été chamboulée tout au long de la pièce. D'abord, par l'achat d'un camembert, puis la livraison d'un doigt, d'une mallette pleine de billets de banque, un Chinois écrasé sur le carreau de leur fenêtre...

Jamais vulgaire, toujours drôle, la pièce a tenu la soixantaine de spectateurs en haleine pendant près de deux heures. Un excellent moment de théâtre !

Vos aventures au Pays des Merveilles



Sous les traits d'Alice, la marionnette qui les aide à avancer, les enfants voyagent dans l'histoire qu'ils inventent à leur guise... Dans notre société où les désirs sont comblés avant même avoir été exprimés, et où des réponses sont proposées avant qu'on ait eu le temps de s'interroger, cette intervention pousse les enfants à questionner, à faire des choix pour faire avancer l'histoire. Une volonté affirmée pour la jeune troupe Relativement qui a conçu ce spectacle. Ainsi, on privilégie ici un décor épuré et simple pour laisser place aux mots et à l'expression.

La vingtaine d'enfants présents (très jeunes) n'a pas permis une réelle réussite du spectacle, c'est dommage. Le goûter offert après la représentation qui a fait se rencontrer comédiens, parents et enfants a été très apprécié.

Offre culturelle

Depuis quelques années, l'équipe municipale s'efforce de proposer des animations variées pour faire se rencontrer et divertir les Maubelans. Or, nous observons une mobilisation allant de 30 à 60 spectateurs. C'est très peu au regard de la capacité de la salle et des frais engagés, d'autant que souvent, la part de Maubelans est inférieure à 50 % (souvent les mêmes d'une représentation à l'autre).

La programmation culturelle dans nos petites communes exige un équilibre entre programmations abordables financièrement et spectacles de qualité. C'est pourquoi nous avons souvent recours à des troupes semi-professionnelles, voire professionnelles, mais encore peu connues. Maubec ne peut pas rivaliser avec les théâtres du Vellein et Jean Vilar.

Apporter la culture au plus près des habitants est l'une de nos missions. Le taux de fréquentation aussi faible soit il ne nous fait pas renoncer à poursuivre nos efforts. Un spectacle ayant déçu ne signifie pas que les spectacles suivants seront décevants. Nous avons décidé, lorsque cela est possible, d'assister au préalable aux spectacles que nous souhaitons programmer.

Nous sommes à l'écoute des suggestions qui pourraient soutenir notre démarche et comptons sur votre large mobilisation lors des prochains événements.

Quand CAPI conte... À vos agendas

Dimanche 4 février 2018 à 17h30

Dans le cadre de la tournée « Quand CAPI conte », la bibliothèque municipale de Maubec accueillera Stéphan Meynet de la compagnie Broutille qui nous contera des contes de Grimm.

« Il était une fois... », ainsi débute chacune de ces histoires peu connues des frères Grimm. Des princes malheureux, un malheureux idiot qui devient roi, un roi cupide et rusé, un rusé hérisson et sa femme, des femmes belles, de belles forêts sombres et dangereuses, de dangereuses créatures gardant des trésors incroyables, d'incroyables récits où magie des mots, voix chaleureuse et humour nous entraînent au pays des contes.

Et c'est autour de la douce lumière d'une lampe à pétrole que Stéphan Meynet nous captive par ces récits enchanteurs, inquiétants ou drôles. **Tout public, à partir de 6 ans - entrée gratuite**



Groupe Histoire locale

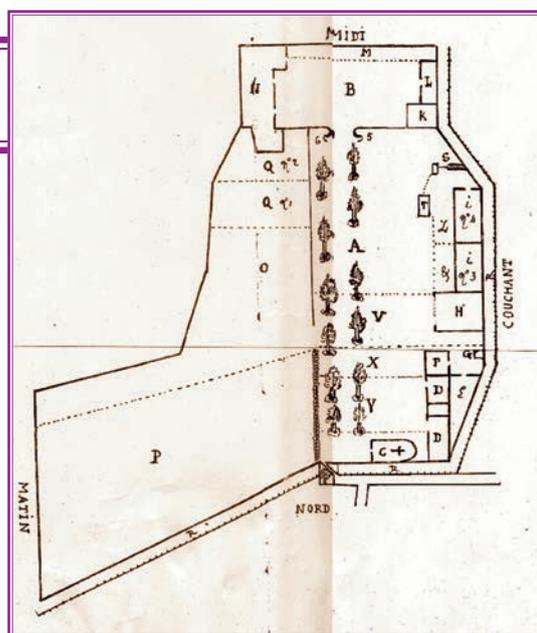
Après s'être penché sur les Maubelans dans la Grande Guerre et sur les écoles de Maubec, le groupe s'attelle à un sujet plus ancien, mais d'importance pour le village, celui du château des Roches. Ce château abrita des familles influentes longtemps rattachées aux comtes de Savoie et fut l'une des quatre baronnies du Dauphiné. Les Bocsozel, seigneurs de Maubec ont pris les noms et armes de la famille de Maubec en 1230 lors du mariage d'Aymon de Bocsozel et de Béatrix de Maubec. Il est ensuite passé aux d'Ornano vers 1632, puis aux Lorraine-Harcourt et enfin aux La Valette.

Déjà en très mauvais état au moment de la Révolution française, il ne reste de ce château qu'un tronçon de mur dans la prairie qui termine le chemin du château. Toutefois, l'après-Révolution nous a laissé un plan de l'édifice. Celui-ci dominait Bourgoin, la vallée du Bion et faisait face au château de Beaugard, bâti sur la colline qui lui faisait face.

En 1793, un plan de ce château et un inventaire ont été dressés. Ce qui permettrait aujourd'hui d'imaginer et de redessiner l'édifice en 3D. Une façon ludique de rattacher le passé au présent. L'occasion aussi de penser à la réalisation d'une nouvelle exposition et, pourquoi pas, d'une fête médiévale à l'échéance 2019.

Extraits :

« Corridor au Midi de la cuisine : après quoi nous nous sommes portés dans un corridor qui jointe la susdite cuisine côté du midi, la porte duquel est de



sapin avec serrure à plat sans clé. Au mur dudit vestibule du côté du soir, il y a une croisée garnie de ces quatre volets en noyer en menuiserie fort vieux supportée par leurs pommelées. Les deux de dessous formant avec leurs targettes et les deux plus hauts avec leurs loquets, lesquels deux derniers sont garnis de leurs vitres en plomb, à l'une desquelles manque un carreau et aux deux de dessus, il n'y a ni vitres ni châssis... »

« Que dans la basse-cour, il y a une allée de tilleuls prenant depuis la grande porte d'entrée de la basse-cour du château et que tous les arbres tilleuls sont très vieux, les branches tombent de vétusté, couronnés et très désagréablement entre lesquels il y a un ancien pavé presque tout rompu. »

Le déchiffrement des textes et le vocabulaire de l'époque nous laissant parfois perplexes ! Le groupe a du pain sur la planche !

Ecole

Lundi 4 septembre, la fin des vacances a sonné pour les 171 élèves accueillis à l'école de Maubec. Cette année, la rentrée s'est faite en deux fois, les écoliers ont dans un premier temps été



répartis en six classes mais les effectifs étant élevés, le mardi 12 septembre une septième classe a été ouverte. Depuis cette rentrée Monsieur Gaget occupe le poste de directeur de l'établissement. Il a aussi en charge avec Madame Badin les 25 élèves de la classe de CP. Madame Frey, enseignante de la classe de CM1/CM2 (effectif 28 élèves), Madame Bourguignon, enseignante de la classe de CM1/CM2 (effectif 27 élèves), Madame Dupré, enseignante en classe de CE2 (effectif 21 élèves), Mesdames Sagué et Badin, enseignantes en CE1 (effectif 19 élèves), Madame Della Coletta, enseignante en classe de moyenne et grande section (effectif 25 élèves) et Madame Michel-Pangot, enseignante en classe de petite et moyenne section (effectif 26 élèves) complètent l'équipe pédagogique.



Les élèves de l'école élémentaire sont ravis de déjeuner au self depuis la rentrée.

Motivés, bien préparés car s'entraînant depuis plusieurs semaines, 120 écoliers se sont élancés en octobre sur la pelouse du stade du village pour le courseton annuel de l'école. Encadrés par leurs enseignants assistés de parents bénévoles, les jeunes sportifs ont



enchaîné les tours de terrain durant 9 à 21 minutes selon leur âge. Des spectateurs ont assisté à cette épreuve d'endurance encourageant les jeunes coureurs. Après l'effort, le Sou des écoles a offert une collation aux écoliers.



SEPAL

France

Au cours des deux semaines précédant les vacances d'octobre, les ateliers culinaires et les dégustations se sont succédé dans les sept classes de l'école. Les animations menées par les enseignants des classes élémentaires (petit-déjeuner en classe, découverte des herbes aromatiques, confection de recettes anglo-saxonnes, confection de plats à base de fruits et légumes de saison...) avaient pour buts d'éduquer le goût des élèves, de valoriser le patrimoine culinaire, de promouvoir des produits de bonne qualité gustative et nutritionnelle ainsi que de mettre en avant un vocabulaire précis, de déguster des spécialités de pays, de découvrir les odeurs, les épices. Les élèves de maternelle ont confectionné des gâteaux avec lesquels ils ont construit la maison de la sorcière du conte « Hansel et Gretel ». Puis comme dans l'histoire, ils l'ont grignotée jusqu'à la dernière miette !



Journée de l'environnement

Le « Nettoyage de printemps », devenu en 2011 « Journée de l'environnement.nette » est le rendez-vous annuel dédié au nettoyage des communes. La **prochaine édition** de cette journée se déroulera le **samedi 24 mars 2018** sous l'égide du SMND.

Pour notre commune de Maubec, c'est la municipalité qui vous donne rendez-vous le samedi matin, dès 9 heures, pour participer à cette opération citoyenne.

Les gants, adultes et enfants, les sacs ainsi que les gilets jaunes fluo vous seront fournis. Vous pourrez également vous munir des gilets que vous avez conservés les années précédentes.

Cette matinée se terminera dans la convivialité grâce à une petite collation offerte par la municipalité.



COCCINA
traiteur

BUFFETS, COCKTAILS, COCKTAILS DINATOIRES, SÉMINAIRES D'ENTREPRISE,
PLATEAUX/REPAS, PLATS À EMPORTER, REPAS DE MARIAGE, LIVRAISON À DOMICILE

TRAITEUR EVENEMENTIEL
Jérôme Candy
9 ZA Le Perelly
38300 RUY
Tél. 04 37 03 09 36 - Fax 04 37 03 05 97

MAGASIN BOUCHERIE TRAITEUR
Christophe Candy
24 boulevard de Champaret
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. 04 74 93 36 21 - Fax 04 74 43 22 46

CONSEIL VENTE INSTALLATION DÉPANNAGE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Études, installations et SAV, on gagne toujours à choisir L'expérience pros !

ETS PHILIPPE
FROID CUISINE PROFESSIONNELLE

17, Impasse Gaz des Métaux - RUY BP 70484 38304 BOURGOIN-JALLIEU Tél. : 04 74 28 25 45
www.ets-philippe.pro philippe.gif@wanadoo.fr

Etat civil - Naissances

Lilou GARNIER
6 décembre 2016

135 ch. de Vacheresse



Jules SUBERT
19 décembre 2016
303 ch. latéral



Manon KOKKINIDIS
31 mars 2017
100 ch. des écoles



Noelia GUIVIER
23 janvier 2017
100 ch. des écoles



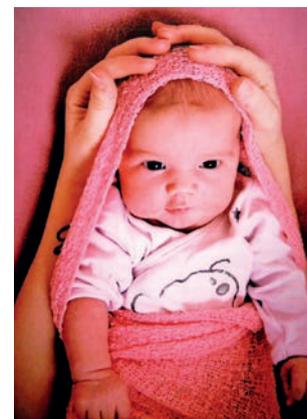
Lucie CRESTANI
4 février 2017
103 ch. du château



Jahé PERALBO AHAMADA
31 mars 2017
2 imp. du pré des écoles
01 CHEZERY-FORENS



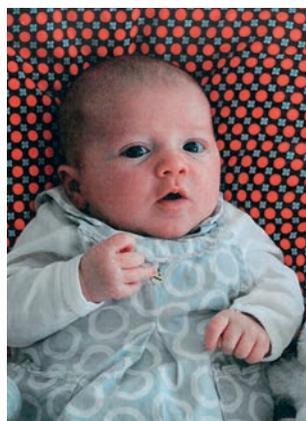
Adrien BIDEAU
3 avril 2017
45 ch. de la Dret



Ema MELA-STSIOWKI
30 avril 2017
485 rte de Saint-Jean

Anthony DREVET
4 mai 2017

4 clos Germaine



Nila VIDAL
15 juin 2017

78 ter ch. des Ayes



Laura DAVOINE
30 juin 2017

429 ch. des érables



Sacha JOURDAN
5 mai 2017

39 ch. du Brouchoud



Giulia NOGUEIRA SOLER
19 août 2017

339 ch. du château



Lucie VAUCHEL
28 octobre 2017
278 ch. J.J. Rousseau

Arthur PROT
4 octobre 2017

251 ch. des Foges



Oriane NARETTO
18 novembre 2017
47 ch. du Violet

Robin PROT
4 octobre 2017

251 ch. des Foges

Etat civil - Mariages

**Laurent BULTEZ &
Sophie GONZALEZ**
23 décembre 2016



**Michaël SEBBAN &
Julie MARTIN**
9 septembre 2017



**Frédéric MERMET &
Corinne BOYER**
21 octobre 2017



**Philippe DEVANT &
Joëlle LAMBERTI**
18 août 2017



**Emmanuel FAIVRE &
Joyce MORILLON**
16 septembre 2017



**Loïc PICHARD &
Stéphanie MAUGUET**
26 août 2017

**André BASSET &
Martine BIARD**
23 septembre 2017

**Adrien REY &
Anne LATTARD**
26 août 2017

**Luis YAGUE &
Séverine BEGEY**
14 octobre 2017

**Pascal PAGAN &
Maria RODRIGUES**
27 novembre 2017

Etat civil - Décès

Joëlle COUTURIER
30 décembre 2016

547 ch. de la Dret



Patrick ZORZI
11 mars 2017

383 ch. du Maron

Marc MICHAUD
20 mars 2017

221 rte
de Chézeneuve

Quentin D'AGOSTINO
5 janvier 2017
259 ch. de Paternos

Muriel MORILLON
28 août 2017

187 rte
de Chézeneuve

Ayache YAHIAOUI
3 septembre 2017

485 rte de Saint-Jean



Aimée CASSARD
7 juin 2017
156 rte du Dauphiné



Odette BLANCHET
10 juillet 2017
98 imp. du Bellet

Robert BOCHER
31 août 2017

43 ch. de la Dret



Denise ARGOUD
8 septembre 2017
381 rte de Saint-Jean



Jacky COUTURIER
9 octobre 2017
116 ch. de Prémoranges

Eva SIAUVE
18 octobre 2017

112 ch. J.J. Rousseau

Extraits des Comptes rendus des 1^{er} septembre, 6 octobre et 24 novembre 2017

Urbanisme

Déclarations Préalables :

- **NIFOSI Denis**, division de terrain pour construction, route de Saint-Jean / **SCCV La Cigalière**, installation d'une antenne parabolique, chemin de La Cigalière / **CHEVALLIER Laurence**, création d'une ouverture, chemin de Saint-Blaise / **PEYRAUD Michèle**, mur de séparation d'une hauteur de 2,60 m - sursis à statuer à cette DP.
- **BONNET Romain**, clôture, chemin des Ayes / **BLANCHET Ludovic**, clôture, chemin des Ayes.
- **BARNIER Émilien**, rénovation maison, chemin du Polosson / **VALEMBOIS Stéphane**, clôture, allée du Sadiou / **GENTHIAL Olivier**, modification d'une porte de garage en baie vitrée, chemin du château / **CORPORON Jean-Christophe**, modification d'une porte de garage en baie vitrée, chemin du Brouchoud / **FARRUGIA Mathieu**, ravalement de façade, chemin de la Simone / **SCI PALEXIAN**, création d'ouverture + auvent, chemin de Césarges.

Permis de Construire :

- **FOLLIASSON Jean-Luc**, maison individuelle, chemin de Paleysin. PC transmis au service instructeur CAPI.

Permis de construire modificatif :

- **ARNOLD Cyril**, route des Léchères, modification toiture + création fenêtre.

Certificat d'urbanisme :

- **DURAND Jeannine**, construction maisons, les Vignes du Meynier et l'Étang / **BLANC Michèle**, construction maison, chemin des Ayes. CU transmis au service instructeur CAPI.



Notre expérience au service de votre avenir

Carrières, Recyclage
Terrassement, Voirie, Réseaux
Béton Prêt à l'Emploi
Balayage, Aspiration
Déconstruction



CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85



ARTAS - Tél. 04 74 58 73 09
GILLONNAY - Tél. 04 74 20 31 97



ARTAS - Tél. 04 74 58 77 39
CHAPONNAY - Tél. 04 78 96 81 50
LA CÔTE ST ANDRÉ - Tél. 04 74 20 02 03

Siège social

30 Montée du Cordier - 38260 CHAMPIER
Tél. 04 74 54 44 85 - Fax : 04 74 54 45 96
contact@gachet.pro

www.gachet.pro

Délibérations

Approbation du règlement intérieur de la salle des fêtes modifié.

Les modifications concernent la priorisation de l'accès des personnes à cette salle, la suppression des tarifs au sein du document et la mise en place d'un règlement unique pour les associations et les particuliers. Avis favorable à l'unanimité.

Créations de postes pour le service périscolaire.

Suite à l'extension des locaux périscolaires, à l'audit qualitatif et quantitatif du service périscolaire, pour le bon fonctionnement du service il y a lieu de créer 2 postes d'agent périscolaire à compter du 4 septembre 2017 : un à temps complet et un à temps non complet (89,73%). Un poste d'animateur TAP à raison de 1 heure par semaine est nécessaire pour l'année 2017-2018. Avis favorable à l'unanimité pour la création de trois postes.

Ratio d'avancement du grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

Madame le Maire rappelle la décision d'accorder un avancement de grade à M^{ME} Françoise BERLIOZ au 01/01/2017 ; après un avis favorable de la CAP du 11 juillet 2017, il y a lieu de fixer le ratio de ce grade, ratio proposé à 100%. Avis favorable à l'unanimité.

Création du grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Suite au ratio d'avancement décidé, il y a lieu de créer le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 01/01/2017. Avis favorable à l'unanimité.

Suppression du grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Suite à la création du poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe et à un avancement de grade, il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe. Avis favorable à l'unanimité.

Ouverture d'une ligne de trésorerie.

L'adjoint aux finances expose le besoin de recourir à une ligne de trésorerie dans l'attente du versement des subventions, notamment des locaux périscolaires, d'un montant de 250 000€, durée : 1 an, taux 0,75 %, frais de dossier : 400€. Intérêts payables trimestriellement. La ligne de trésorerie n'est pas à inscrire au budget de la commune, seuls les intérêts sont à prévoir en dépenses de fonctionnement. Avis favorable à la majorité (1 abstention).

Demande de subvention pour l'acquisition de matériel dans le cadre du désherbage alternatif.

Suite à l'établissement d'un plan de désherbage, l'acquisition du matériel dans le cadre du désherbage alternatif, est subventionnée à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau. Le montant des investissements s'élève à 17 224,30 € HT. La part subventionnable est de 2 224,30 €. La commune peut prétendre à une subvention de 1 779,44 € HT. Avis favorable à l'unanimité pour la demande de subvention.

Création d'un poste de rédacteur.

Madame le Maire informe de la nécessité de créer un poste de rédacteur à temps non complet à raison de 24h30 hebdomadaires à compter du 1^{er} février 2018. Avis favorable à la majorité (1 abstention).

château de césarges



Le lieu idéal
pour vos réunions
familiales, amicales
ou professionnelles.

*Nous sommes à l'écoute de tous vos évènements.
Ouvert de février à décembre.
Groupe à partir de 15 personnes.*

Actuellement en travaux
Réouverture mai 2018
Dates encore disponibles sur 2018

mariages
réceptions familiales
séminaires
incentive

château de césarges
770 chemin de Césargès - 38300 Maubec
Tél. 04 37 03 08 22 - chateau-césargès@orange.fr
mariages.net et 1001salles.com

Conseils municipaux

Désaffiliation de la commune d'Échirolles et de son CCAS du CDG38.

Lorsqu'une collectivité demande sa désaffiliation au centre de gestion, les collectivités adhérentes doivent se prononcer sur cette demande dans un délai de deux mois. La commune d'Échirolles et son CCAS demandent leur désaffiliation du CDG38. Avis favorable à la majorité (1 abstention).

Soutien à la motion de l'AMFR sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité.

Les maires ruraux, réunis en assemblée générale le 1^{er} octobre dernier, demandent au Parlement et au Gouvernement de se saisir d'urgence d'une loi de programmation et de financement en faveur du développement des territoires ruraux. Avis favorable à l'unanimité pour le soutien à cette motion.

Délégation donnée au Maire d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

L'article L21-22 16° du C.G.C.T. permet au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Par délibération du 11 avril 2014, cette délégation n'avait pas été votée. En cas de plainte avec constitution de partie civile déposée par le maire, la régularité de la délibération du conseil municipal doit s'apprécier antérieurement au dépôt de la plainte. Avis favorable à la majorité (1 abstention).

Approbation de la modification des statuts de la CAPI.

La loi NOTRe transfère à l'agglomération les compétences suivantes : la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) au 1^{er} janvier 2018 et l'eau et l'assainissement en tant que compé-

tence obligatoire au 1^{er} janvier 2020. Suite au transfert de ces compétences et la compétence d'aménagement et de gestion des terrains familiaux locatifs, instaurée par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, les statuts de l'agglomération sont modifiés. Avis favorable à l'unanimité pour la modification des statuts.

Rythmes scolaires

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 permet, à titre dérogatoire, de revenir à la semaine de 4 jours. Madame le Maire rappelle la difficulté à recruter des intervenants pour les TAP. Le retour à la semaine de 4 jours engendrerait une économie de 600 heures par an au titre du personnel, aspect non négligeable compte tenu du contexte de diminution des dépenses de fonctionnement suite à la diminution des dotations de l'état. La fatigue des enfants est soulignée avec la semaine de 4,5 jours ainsi que la baisse de fréquentation aux activités proposées par les associations. À la majorité (4 abstentions) le Conseil Municipal est favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Questions diverses :

Au titre de ses pouvoirs de police, Madame le Maire a interdit pour 2018 à l'association « La Découverte » d'organiser sa randonnée pédestre, vélo et VTT le jour de l'ouverture de la chasse, pour des raisons de sécurité.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

MIG

DECOUPE LASER

Z.A du Vernay - 38300 NIVOLAS VERMELLE
Tél. 04 74 93 32 20 - Fax. 04 74 43 29 61
email : mg@mgdecouplaser.fr

Charte du Maubelan

Le Maubelan est réservé en priorité aux informations municipales, associatives, économiques et artisanales, ainsi qu'à des sujets d'intérêt général.

Tout Maubelan peut écrire un article, la commission « communication » se réserve le droit de le publier ou non.

Nous nous réservons le droit de ne pas publier tous les articles relevant des points suivants : diffamation, promotion personnelle, propos injurieux, querelles de voisinage et tout article non signé.

Vos articles doivent être adressés en mairie par mail en dossiers joints, sous format word.

Les photos doivent être séparées sous format JPG.

Electricité Curt C. Guillaud D. S.A.R.L

Neuf - Rénovation - Chauffage - VMC - Dépannage
Pose de portail alu et automatisme - Entretien
Eclairage public - Alarme radio - Domotique



Tél/Fax : 04 74 93 65 00

electricite.guillaud@yahoo.fr

100 route de Domarin
38300 CHEZENEUVE



TRAVAUX PUBLICS

fassiontp@orange.fr

Démolition - Terrassement - Voirie - Assainissement
Réseaux Divers - Adduction eau potable

Z.A DE LA COMBE - CHEMIN DU MANIGUET - 38300 MEYRIE

Tél : 04.74.93.18.37

Fax : 04.74.93.31.54

Siret : 48533160700013 APE : 4312A

Earl Noël Martin
Propriétaire - Vigneron



Vins Méthode Traditionnelle
Vins de Pays des Balmes Dauphinoises
Nombreuses médailles
aux Concours "Général Agricole de Paris"
et "Vins Effervescents du Monde"

430, chemin du Mont de Crucilleux - 38 890 Saint-Chef en Dauphiné - FRANCE

Tél : 04 74 92 52 64 / Fax : 04 74 92 56 88

Mail : earlnoelmartin@hotmail.fr - Site : <http://domaine-noelmartin.fr>



JARDINERIE

LATOUR

PRODUCTEUR - PLANTS DE LEGUMES - FLEURS
ANIMAUX EN RESINE



16 Impasse de Versin 38890 Saint-Chef 04 74 92 46 45 www.jardinerie-latur.fr



Le Club des Jeunes et d'Animation

Ce 28 juin 2017, le CJA a fêté sa 40^{ème} Assemblée Générale !

De nombreux anciens présidents et présidentes avaient accepté notre invitation ainsi que des anciens des « Fous du spectacle » qui participaient à l'animation du village. Après une courte projection de photos ravivant les souvenirs, la soirée s'est terminée dans la convivialité par le repas offert à tous les adhérents.

Depuis sa création, en 1976, le CJA continue de jouer un rôle essentiel dans la vie associative de Maubec. Même s'il a perdu, au fil des ans, sa fonction d'animation du village, il a su conserver son objectif initial qui est de proposer des activités tout public tout en favorisant le lien social.

Aujourd'hui, ce sont plus de 250 adhérents (adultes et enfants) qui fréquentent les diverses activités proposées par l'association.



Théâtre enfants et pré-ados : Les groupes sont complets, soit 12 inscrits dans chaque groupe. Ils sont dynamiques, motivés et préparent activement leur **présentation de fin d'année** qui aura lieu le **samedi 23 juin 2018**.

Théâtre adultes : Un groupe de 10 acteurs se retrouve, chaque mardi soir de 20h à 21h30, dans la grande salle. Ils sont déjà en pleine répétition d'une **pièce de théâtre** qu'ils joueront à Maubec le **samedi 2 juin 2018**.



Culture & Voyages : Une section qui continue à attirer de nombreuses personnes grâce à l'organisation de courts voyages d'une durée de 5 à 6 jours. Au programme, cette année, **la Bretagne** (Lorient, Concarneau, Quimper) **du 11 au 16 juin 2018**.

Une nouvelle activité ! La danse Country.

Depuis la rentrée de septembre, le CJA propose des cours de Country, niveau débutant, tous les lundis de 19h à 20h à la Maison du Village. Chantal, professeure de Country du Club de Cessieu, nous apprend, chaque semaine, de nouveaux pas de danse dans une bonne humeur générale. Si vous souhaitez développer vos capacités de concentration et de coordination dans une ambiance conviviale, venez nous rejoindre pour un essai gratuit. Petit + : on peut s'entraîner chez soi avec Youtube grâce aux fiches fournies par Chantal afin de progresser plus vite. C'est vraiment une activité qui « donne la pêche » !



Bureau 2017-2018 :

Françoise GIBAJA	Présidente
Evelyne TINLAND	Vice-présidente
Luce SEIGLE-VATTE	Trésorière
Marc JAMMET	Trésorier adjoint
Murielle TREVISANUT-JAMMET	Secrétaire
Rachel MAUGUET	Secrétaire adjointe

Les membres du Bureau du CJA ainsi que les référents d'activité vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2018.

Visite de MARSEILLE du 15 au 19 mai 2017

Marseille n'est pas si loin ! après 2 heures de TGV nous arrivons à la Gare St-Charles, à la Cité de « La Bonne Mère », sous un soleil radieux.

En début d'après-midi, nous avons rendez-vous avec notre guide, sous « l'OMBRIERE » du vieux port, quai de la Fraternité. L'OMBRIERE, un objet culte, propre à Marseille, est un plafond-miroir de 1012 m², qui s'élève à 6 m au-dessus du sol, création du Britannique Norman FOSTER, achevé en 2013.

Et nous voilà partis pour la visite du quartier du « PANIER », bâti sur la butte des Moulins, à l'emplacement de l'antique MASSALIA, c'est le dernier vestige du Vieux Marseille.

Nous passons devant l'hôtel de ville construit sous LOUIS XIV, la montée des ACCOULES, la Vieille Charité, la place de LENCHE, l'Eglise ST LAURENT, le FORT ST JEAN (avec le Fort Nicolas qui lui fait face) et terminons cette première journée par la visite de la Cathédrale de la MAJOR.

Le Mardi matin direction le « Muséum d'histoire de Marseille » via le cours BELSUNCE avec l'ALCAZAR où soufflent les esprits de Vincent SCOTTO, RAIMU, FERNANDEL, Tino ROSSI, Yves MONTAND etc... Ce cours marque le point zéro, d'où sont calculées les distances avec les autres villes et c'est aussi une des plus longues perspectives d'Europe avec l'arc de triomphe de la porte d'AIX.

L'après-midi nous vogueons vers l'île d'IF et son château. Cette île appartient à l'archipel du FRIOUL, le seul habité au large de Marseille (une centaine de personnes à l'année) les îles de RATONNEAU et de POMEQUES sont reliées par une digue datant de 1828.

Quant au château d'IF, immortalisé par Alexandre Dumas, il fut construit à la demande de François 1^{er} de 1524 à 1528 pour servir d'avant-poste afin de protéger Marseille, avant de devenir une prison d'état jusqu'en 1914.

Mercredi toujours sous le soleil, visite du MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) ouvert en 2013 lorsque Marseille a été désignée capitale Européenne de la culture. Il est organisé en 4 parties :

- 1- La naissance et la culture de la Méditerranée,
- 2- Jérusalem avec les religions monothéistes,
- 3- La démocratie et la citoyenneté avec Athènes, Rome et Venise,
- 4- Les routes maritimes et les relations avec le monde.

Depuis la terrasse nous avons un magnifique point



de vue au travers de ses murs «en résille de béton» et nous rejoignons le fort St-JEAN en passant par la passerelle aérienne de 135 m de long.

L'après-midi direction Notre Dame de la Garde, basilique de style romano-byzantin, à 154 m d'altitude dont la construction date du milieu du 19^{ème} siècle. Depuis ses terrasses, un panorama à 360° permet de découvrir un paysage grandiose.

Descente ensuite vers le vieux port, en longeant la criée, pour effectuer la traversée du port avec son «FERRY-BOAT» cher à Marcel PAGNOL et à son personnage Escartefigue.

Jeudi matin, nous passons devant le Stade Vélodrome pour aller découvrir La Cité Radieuse de LE CORBUSIER, dite la Cité du FADA, monument mythique de l'architecture du XX^{ème} siècle terminée en 1952.

Nous avons l'opportunité de visiter l'intérieur d'un appartement type et d'apprécier la vue de la ville depuis son immense terrasse.

L'après-midi est réservée au circuit maritime des CALANQUES.

Vendredi matin nous partons pour la visite de l'ESTAQUE, en empruntant la navette maritime au départ du Vieux-Port. Cet ancien quartier de pêcheurs a vu de nombreux peintres y séjourner, Cézanne, Braque, Dufy, Renoir... et a servi de décor naturel à quelques films comme Marius et Jeannette. Mais il est déjà l'heure du retour ! Nous retournons en ville et remontons la Canebière pour retrouver la gare.

Au bout de ce séjour, nous sommes tous ravis, ce fut une belle découverte!

Nous avons été accompagnés par une guide très sympathique, intéressante et fière de sa ville, qui nous a fait partager son plaisir de vivre à Marseille.

Merci aux organisatrices qui réalisent toujours de superbes séjours ! Et merci à Laetitia notre secrétaire.

Infos associations

L'agenda de la semaine du CJA

L'adhésion de 6 € donne accès à l'ensemble des activités proposées par le CJA.

Pour tout renseignement sur les activités, veuillez contacter les référents d'activité.

ACTIVITE	JOUR	HORAIRE	LIEU	REFERENT D'ACTIVITE
GYM FITNESS	Lundi matin	8h30 à 9h30 9h30 à 10h30	Maison du village	Muriel DURAND 04 37 03 14 81
	Mercredi soir	19h15 à 20h15		
GYM DOUCE	Lundi	14h30 à 15h30	Maison du Village	Michèle RAJON 04 74 93 24 22
	Jeudi			
STRETCHING	Lundi soir	20h à 21h	Maison du Village	Muriel DURAND 04 37 03 14 81
PILATES	Mardi soir	19h à 20h	Salle motricité école	Muriel DURAND 04 37 03 14 81
	Jeudi matin	8h45 à 9h45	Maison du Village	
THEATRE - Enfants - Pré-ados - Adultes	Mardi	17h à 18h15	Maison du Village	Véronique JACQUET 06 69 75 35 49
		18h15 à 19h45		Véronique PONTIUS 06 77 52 95 10
		20h à 21h30		
YOGA	Mercredi matin	9h45 à 11h15	Maison du village	Michèle RAJON 04 74 93 24 22
	Jeudi soir	19h à 20h30		Aline GUILLAUD 04 74 28 04 38
DANSE COUNTRY	Lundi soir	19h à 20h	Maison du village	Muriel DURAND 04 37 03 14 81
PATCHWORK	Jeudi	14h à 16h30	Salle Mairie 1 ^{er} étage	Catherine DU MANOIR 04 74 43 98 91
SCRAPBOOKING ADULTES	1 Lundi / mois	14h à 16h et 18h à 20h	Salle Mairie 1 ^{er} étage	Murielle TREVISANUT-JAMMET 07 81 16 43 45
OENOLOGIE	6 jeudis / an	20h à 23h30	Salle "Violette" Maison du Village	Fabrice MENAGE oeno.maubec@gmail.com
ASTRONOMIE	1 Vendredi / mois	20h30 - hiver 21h - été	Salle "Bleuet"	Philippe ARNOUX 06 29 76 52 63
CULTURE & VOYAGES	Organisation de Weekends et de petits voyages culturels			Michèle RAJON 04 74 93 24 22

L'ACCA

La chasse est une pratique très souvent mal comprise par la société actuelle mais indispensable à l'équilibre de la faune et de nos territoires. Son rôle est de réguler et de gérer les espèces sauvages.

Les ACCA sont avant tout des associations avec une mission de Service Public obligatoire dans toutes les communes de l'Isère. Elles assurent la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de leurs adhérents (article L421-5 du code de l'environnement).



La chasse est régie par la DDT (Direction Départementale des Territoires) et la Préfecture qui octroient des droits aux chasseurs, entre autres l'utilisation des bois et des terres qui sont pour la plupart privés, en contrepartie de devoirs à respecter afin d'accomplir la mission qui leur est dévolue.

Celle-ci est de plus en plus difficile pour nous et nos chiens car il faut gérer une population de sangliers qui évolue et croît sur notre territoire propice à son développement. En effet, ces animaux se remettent parfois près des habitations et des routes, notamment les départementales 522 et 23 occasionnant d'importants dégâts dans les pelouses, prairies et cultures et provoquant des accidents de la circulation. Nous sommes d'ailleurs fréquemment interpellés à ce sujet.

Nous participons aussi à la protection et à la gestion de l'habitat naturel comme la plantation de haies, projet soutenu par la fédération départementale des chasseurs de l'Isère réalisé sur la Route de Chèze-neuve, le Chemin de Pré Morange, le Chemin de Paleysin, le Chemin du Bas, le Chemin des Ayes et le Chemin de Césarges.

La chasse c'est surtout une passion de la nature, dans toute sa complexité.

La saison 2017/2018 compte 42 adhérents, avec ces dernières années un nombre important de jeunes qui nous ont rejoint pour la partager et faire vivre notre beau village.

A cet égard, les chasseurs organisent une **matinée saucisses le 4 mars 2018** et le traditionnel **repas chevreuil le 15 avril 2018**. Vous êtes tous les bienvenus.

Le Bureau de L'ACCA de MAUBEC

4MF

Maintenance
Métallerie
Menuiserie Métallique
Fermeture

Michel PUIG

402 Chemin du Meynier - 38300 MAUBEC
Tél. 04 74 43 27 11 - Fax 04 37 03 05 64 - Email 4-mf@orange.fr

Le Tennis Club

Le tennis club a débuté une nouvelle saison avec un nouveau bureau, un nouveau coach, et de nouveaux défis.

La philosophie du club reste cependant la même, l'initiation et la progression de jeunes joueuses et joueurs. Pour les plus aguerris, une incitation à la compétition se met en place. Les adultes continuent les cours le samedi matin et cette année nous engageons une équipe hommes en championnat départemental.

Le club, grâce à ses bénévoles, organise toujours sa soirée crêpes et la soirée théâtre. Enfin la saison sera clôturée par le barbecue du TCM.



En espérant vous voir nombreux sur les courts ou autour des courts

N'hésitez pas à nous joindre, sur notre page facebook, ou par téléphone au 06 87 36 50 18.

Tennistiquement Votre, pour le Bureau
Marc Fabre - Président

Le Comité des fêtes

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2017 a été une nouvelle fois riche en événements et en émotion. Elle a aussi laissé quelques bons moments ensemble autour du stade, ou encore au gré des rencontres comme au cours de la fête du jeu.

Pour le comité des fêtes, l'année 2017 s'est achevée par une randonnée découverte des arbres remarquables de la commune le 16 septembre.

Les 50 personnes présentes se sont réjouies de l'Âge, de la majesté, de l'essence de tel ou tel Arbre. Cette randonnée en appellera d'autres assurément.

Après plusieurs années menées « tambour battant », le comité des fêtes souffle un peu en cette rentrée.

L'année qui s'ouvre va donc être plus informelle, et nous espérons que de nouvelles propositions vont naître pour intéresser le plus grand nombre.

Vous êtes ainsi tous invités à nous rejoindre, à apporter vos idées, et à manifester votre envie de participer à des manifestations intergénérationnelles à Maubec.

A vos agendas : Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour le **vide-grenier qui aura lieu le 3 juin 2018.**



D'ici là, dialoguons, et n'hésitez pas à communiquer vers nous.

Nous vous rappelons l'adresse mail du comité des fêtes : comitefetesmaubec@gmail.com

Le bureau

Le Sou des écoles

L'année scolaire a débuté par notre assemblée générale le 21 septembre, avec un seul changement au bureau et l'arrivée de nouveaux membres actifs.

Le 14 octobre, notre 9^{ème} randonnée nocturne a rencontré encore un immense succès car plus de 300 marcheurs ont répondu présents pour déambuler dans Maubec By night sur nos 3 circuits de 5, 8 et 12km et déguster notre fameuse soupe de courge/potiron au ravitaillement.



Le **17 mars**, nous invitons les enfants de l'école à venir fêter le carnaval lors de la **2^{ème} édition de notre Boum**.

Durant l'année, des ventes (de pizzas, fromages...) seront organisées au profit des enfants de l'école.

Le Sou des Ecoles vous souhaite une bonne année et vous remercie d'être présents à chaque manifestation.

L'année 2017 s'est terminée par la vente de pizzas au profit du Téléthon.

Pour 2018, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 27 janvier** pour notre traditionnel **loto**. Nous avons besoin de dons et de lots, si vous connaissez des entreprises qui souhaitent nous aider, **n'hésitez pas à nous contacter par mail lesoudesecolesdemaubec@gmail.com**.



**MOULINS
DU BION**
NICOT MEUNERIE

1314 Route de Saint Jean – 38300 MAUBEC

Tél. : 04.74.53.63.65 Fax : 04.74.43.53.66



**LE PAIN
BOULANGER**

Infos associations

La Chorale « La Voix Des Champs »

2017 se termine avec bonheur pour notre chorale.

En effet notre concert le 10 juin a été un franc succès et les nombreux spectateurs qui avaient rempli l'église nous ont chaleureusement applaudis.

C'est par conséquent avec joie que nous avons repris les répétitions chaque lundi de 20h30 à 22h30 dans la salle du bar (salle violette) de la maison du village.

Stéphanie conduit le groupe avec douceur et fermeté dans la plus parfaite convivialité et à 22h30 chacun de nous continuerait encore et encore... De nouveaux choristes sont venus enrichir les pupitres des alti, basses et sopranes.

Si vous voulez faire des rencontres enrichissantes, vous sentir porté par la dynamique d'un groupe et bénéficier de toutes les vertus bienfaitantes offertes par la pratique du chant, joignez-vous aux répétitions : nous vous accueillerons avec le plus grand plaisir. Les voix d'homme sont particulièrement attendues ! Il n'y a pas besoin de lire la musique pour chanter : Stéphanie enregistre la mélodie de chaque pupitre pour s'entraîner.

Le programme est varié et actuel : chansons à quatre voix.



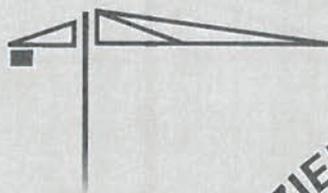
Quand vous lirez cet article nous aurons donné notre premier concert le 2 décembre au profit du téléthon.

En Avril nous recevrons 3 chorales (Lille, Perpignan, Reims) et le **samedi 9 juin** nous vous accueillerons à l'église de Maubec pour notre **concert d'été**.

Bonne année 2018 à tous !

Renseignements auprès de
Catherine Lattard, présidente 06 08 32 14 68
ou Christiane Delamare, secrétaire 06 20 57 68 66

Le bureau



FUZIER & LAMBERT
Entreprise de Bâtiment

Tél. 04 74 93 28 52

Fax. 04 74 28 27 32

fuzier.lambert@fuzierlambert.fr

588 route de Sérézin - 38300 NIVOLAS-VERMELLE

Le Relais du Plateau, paroisse Catholique St François d'Assise

Le Relais du Plateau regroupe des chrétiens de Maubec, Crachier et Chézeneuve qui se réunissent une fois par trimestre pour assurer les différents services d'église : catéchèse, préparation des messes, funérailles...

Le Père Emmanuel Albuquerque nous accompagne et nous soutient dans cet engagement.

Depuis septembre 2017, en remplacement du Père Christophe Delaigue, la Paroisse compte un nouveau prêtre : le Père Roch-Marie Cognet. Ordonné prêtre en juin 2016, il a été envoyé par l'Evêque dans notre Paroisse.

Avec le Père Emmanuel Albuquerque et le Père Christophe Marie Rosier, ils assurent les services religieux sur notre Paroisse qui comporte 23 clochers répartis en 8 relais dont le relais de l'Aumonerie des Jeunes.

Les prêtres résident à la Maison Saint Jean Baptiste au 1 rue Félix Faure à Bourgoin-Jallieu.

Pour échanger avec un prêtre on peut, soit prendre rendez vous au 04 69 31 16 02, soit se rendre le samedi matin de 10h30 à 11h30 à l'Eglise St Jean Baptiste.

Sur notre Relais une messe est célébrée le 1^{er} dimanche du mois, à Maubec les mois pairs et à Crachier ou Chézeneuve les mois impairs et ainsi que chaque mercredi soir à 19h à l'Eglise de Maubec.

Un partage d'Evangile est proposé chaque 1^{er} jeudi du mois chez un membre du Relais. Moment d'échange convivial et fraternel, ouvert à tous, où chacun peut s'exprimer.

Pour rejoindre le groupe vous pouvez prendre contact par mail (relais.plateausfa@gmail.com), ou par l'intermédiaire de la Maison Paroissiale.

Tous les dimanches, il est possible d'assister à une messe dans différents lieux de notre Paroisse, pour cela, voir le bulletin paroissial mensuel sur le site de la Paroisse www.stfa38.fr ou l'affichage aux portes des églises.

Vous trouverez aussi toutes les actions et projets de solidarité pour aider les plus démunis.

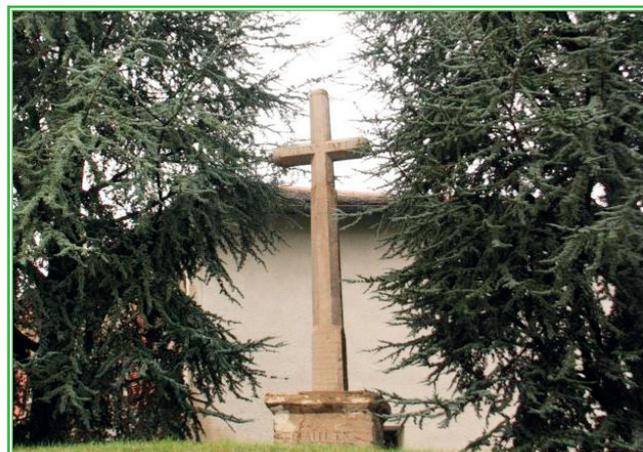
Le projet d'accueil d'une famille de migrants est en cours. Si vous souhaitez vous investir ou participer financièrement, vous pouvez joindre Jean Becquet par mail (jeanbecquet@orange.fr) ou par téléphone 04 74 93 50 77

Sur notre relais une jeune maman se prépare au baptême, c'est possible à tout âge. Pour cela il suffit de contacter l'équipe du Catéchuménat au 06 14 60 07 51 ou en parler à un prêtre.

Parmi les enfants du catéchisme, deux d'entre eux se préparent eux aussi au baptême.

Si vous êtes retraité et que vous souhaitez échanger sur votre foi ou sur des thèmes de société, rejoignez l'une des 2 équipes MCR de la Paroisse : à Bourgoin-Jallieu M^{me} Mathias 06 68 11 19 20 à Nivolas M^{me} Rivoire 04 74 27 96 72.

Pour baptêmes, mariages ou tout autre question, vous pouvez contacter la Maison Paroissiale 87 rue de la Libération à Bourgoin-Jallieu, tél. 04 74 93 10 43, des équipes de bénévoles assurent des permanences quotidiennes.



La Découverte

L'année 2017 est sur le point de tirer sa révérence, et le moment est venu de résumer les événements marquants des activités de notre club « La Découverte » depuis notre Assemblée Générale du 17 novembre 2016.

20 décembre 2016 : pose par « Le Territoire Porte des Alpes » des deux panneaux de sécurité Cyclo « Je dépasse 1,5 m » sur la RD23 menant du pont de Maubec au village. Après 11 mois d'actions, nous avons abouti à une belle réussite pour la sécurité de tous les cyclistes et automobilistes !

27 janvier 2017 : repas de fin d'année au restaurant « Au Vieux Pressoir » dans une ambiance très sympathique (33 participants).

13 février : décès de Daniel Muller, notre fidèle compagnon de route depuis 2005.

Et le **23 mars** : lors d'une sortie club, décès sur son vélo de Jean-Paul Badin, notre ami cycliste, adhérent du club depuis 2013... Que de tristesse !

25 mars : remise par le club Cyclo de Charantonay à « La Découverte » de la coupe attribuée au club le plus représenté à leur rando.

Dimanche 9 avril : sous un ciel bleu et une température idéale, notre manifestation Vélo-route « La Maubelanne » / VTT / Marche a atteint notre record de participation (585) : 175 vélo-route, 159 vététistes et 251 marcheurs + vélos enfants.

Du jeudi 4 au samedi 13 mai : séjour en Corse (29 participants : 21 cyclistes et 8 accompagnants) fort agréable malgré une météo moins clémente que lors des séjours précédents.

A partir de juin mise en place de sorties pédestres « week-end » dont le succès s'accroît à chaque sortie.

1^{er} août : sortie vélo-route de 102 km dans la magnifique vallée de l'Ain organisée par Alain (7 participants).

29 août : autre sortie (préparée par René) avec un parcours vélo-route (120 km) fort agréable en partant de St Genis sur Guiers, et un repas au restaurant excellent (7 participants).

Dimanche 10 septembre : malgré un temps frais et humide (mais sans pluie), notre manifestation VTT / Vélo-route / Marche a attiré un nombre de participants encore très honorable : 540 (184 vététistes, 75 vélo-route et 281 Marcheurs + vélos enfants).

Du dimanche 17 au mardi 19 septembre : séjour cyclo / Marche au mont Ventoux (14 participants).

Ambiance très sympa malgré un temps froid, notamment lors de l'ascension du col mythique par Bédoin.



11 octobre : réception du courrier de Madame Le Maire nous interdisant nos parcours VTT et pédestres pour notre manifestation du 9 septembre 2018, jour de l'ouverture de la chasse.

Après réponse à ce courrier et rendez-vous avec Madame Le Maire le 7 novembre, nous avons échangé sur le sujet et avancé notre manifestation au 2 septembre 2018.

Que conclure pour 2017 ? L'effectif de nos adhérents a constamment augmenté (57 en octobre), nous avons multiplié nos propositions de sorties vélo-route, VTT et marche et notre club s'est fortement tourné vers les jeunes actifs, l'avenir de tout club. Il est vrai que quelques anciens marcheurs, ne se reconnaissant plus dans cette nouvelle orientation, nous ont quittés ; souhaitons-leur bonne continuation sur les beaux chemins de notre France !

Jeudi 16 novembre, date de notre Assemblée Générale.

Nous vous tiendrons informés des résultats mais sachez dès à présent que « La Découverte » poursuivra l'ensemble de ses activités en recherchant constamment à satisfaire ses adhérents et les participants à nos deux manifestations annuelles.

Réserver dès maintenant la date du dimanche 8 avril 2018 pour notre manifestation rallye vélo-route « La Maubelanne » / VTT / Marche.

Toutes les informations et actualités de notre club sont consultables sur notre site internet (à l'adresse internet <http://www.la-decouverte-maubec.fr/>) et sur la page Facebook « La Découverte de Maubec ».

Au moment de la parution de cet article, 2018 aura pris son vol ! C'est pourquoi nous vous adressons tous nos vœux : que santé et bonheur soient vos compagnons de chaque jour !

... Et pourquoi ne pas vous retrouver par routes et chemins au sein de notre club ?

Le bureau

Message à nos associations

**Merci de transmettre en mairie
vos articles, photos et autres documents
pour une parution dans le prochain Maubelan**

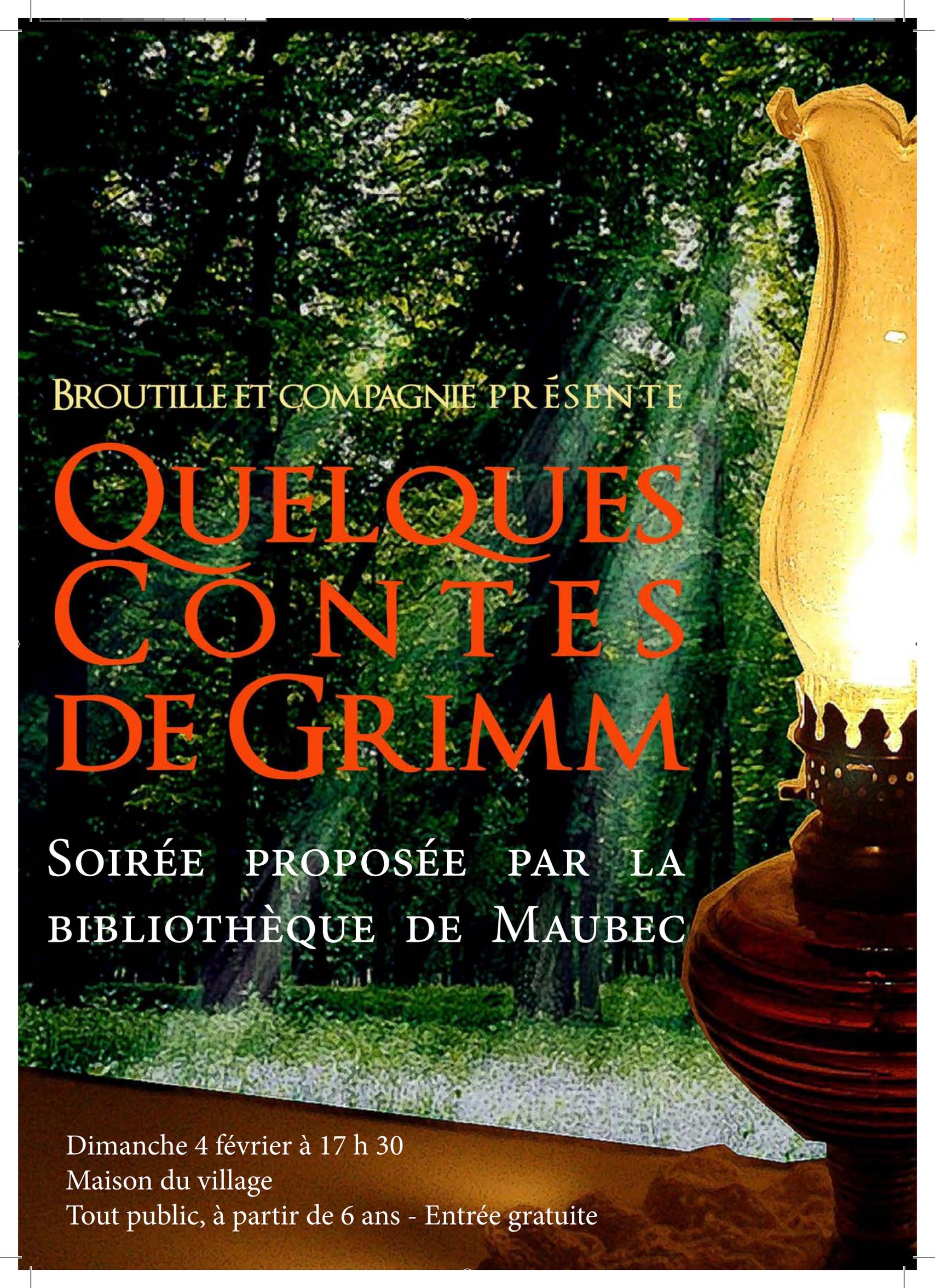
avant le 15 mai 2018

Merci aux annonceurs

**Nous remercions chaleureusement
nos annonceurs qui nous permettent de boucler
nos éditions du « Maubelan » à moindre coût**

**Mairie de Maubec
103 Route du Dauphiné, 38300 Maubec
mairie-maubec@wanadoo.fr
Tél. 04 74 93 16 76 - Fax 04 74 93 70 45
www.maubec-isere.fr**



The background is a painting of a forest path. The path is made of light-colored stones or gravel and leads into a dense forest of tall, thin trees with green foliage. In the foreground on the right side, there is a large, glowing lantern. The lantern has a dark, ornate base and a large, bell-shaped glass chimney that is illuminated from within, casting a warm, golden light. The overall scene is atmospheric and evocative of a storybook setting.

BROUTILLE ET COMPAGNIE PRÉSENTE

QUELQUES CONTES DE GRIMM

SOIRÉE PROPOSÉE PAR LA
BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEC

Dimanche 4 février à 17 h 30

Maison du village

Tout public, à partir de 6 ans - Entrée gratuite